

## PRÉFACE

La vie de Gabrielle Lavallée ne laisse personne indifférent. À lui seul le nom de cette femme est évocateur du dénouement tragique de son expérience au sein du groupe de Roch « Moïse » Thériault. L'amputation de l'un de ses bras et sa souffrance sont gravées dans la mémoire de plusieurs Québécois. Dans la culture populaire, le groupe de Roch « Moïse » Thériault est devenu l'exemple de ce qu'est une secte.

Plusieurs raisons auront motivé l'auteur à nous faire ses confidences. Celles-ci offrent aux lecteurs la possibilité de comprendre l'expérience sectaire et son processus.

Madame Lavallée n'a pas adhéré à une secte. Elle s'est jointe à un groupe soucieux d'aider les Québécois souhaitant la désintoxication. Le but commun était louable. À cette époque, Roch Thériault ne dirigeait pas le groupe, mais il était, il faut en prendre conscience, un conférencier au charisme hors du commun.

Cette passion sincère et partagée pour la santé a conduit à la formation d'un groupe spirituel distinct dont l'unique préoccupation est devenue de se préparer à l'entrée au royaume de Dieu. De simple conférencier qu'il était, Roch Thériault est devenu le représentant de Dieu sur terre. Graduellement, au prix de leur intégrité et de leurs libertés individuelles, il appa-

raissait logique de laisser entre les mains du tout-puissant les décisions quotidiennes concernant chacun.

En acceptant l'autorité (spirituelle) de Roch Thériault, Gabrielle Lavallée ne pouvait prévoir les conséquences de cette décision. C'est la ferveur du désir individuel et collectif d'accéder au paradis qui a placé Roch Thériault en position d'exiger de ses disciples qu'ils modifient radicalement leur mode de vie et étouffent leur personnalité. Cette transformation progressive a conduit Gabrielle Lavallée à croire que les mauvais traitements dont elle était victime étaient acceptables et nécessaires. Un jour, toutefois, l'intensité de la souffrance a été telle que l'accès au paradis a perdu ses attraits.

L'histoire que Gabrielle Lavallée a accepté de partager est bien davantage que le récit des horreurs dont elle a été victime. Elle permet de rendre compte que les abus sont commis au fil du temps dès lors que les circonstances deviennent propices.

L'expérience sectaire est un processus qui ne se présente pas sous son vrai jour.

**Michael Kropveld**

Directeur général et fondateur d'Info-Secte

le 3 juillet 2009